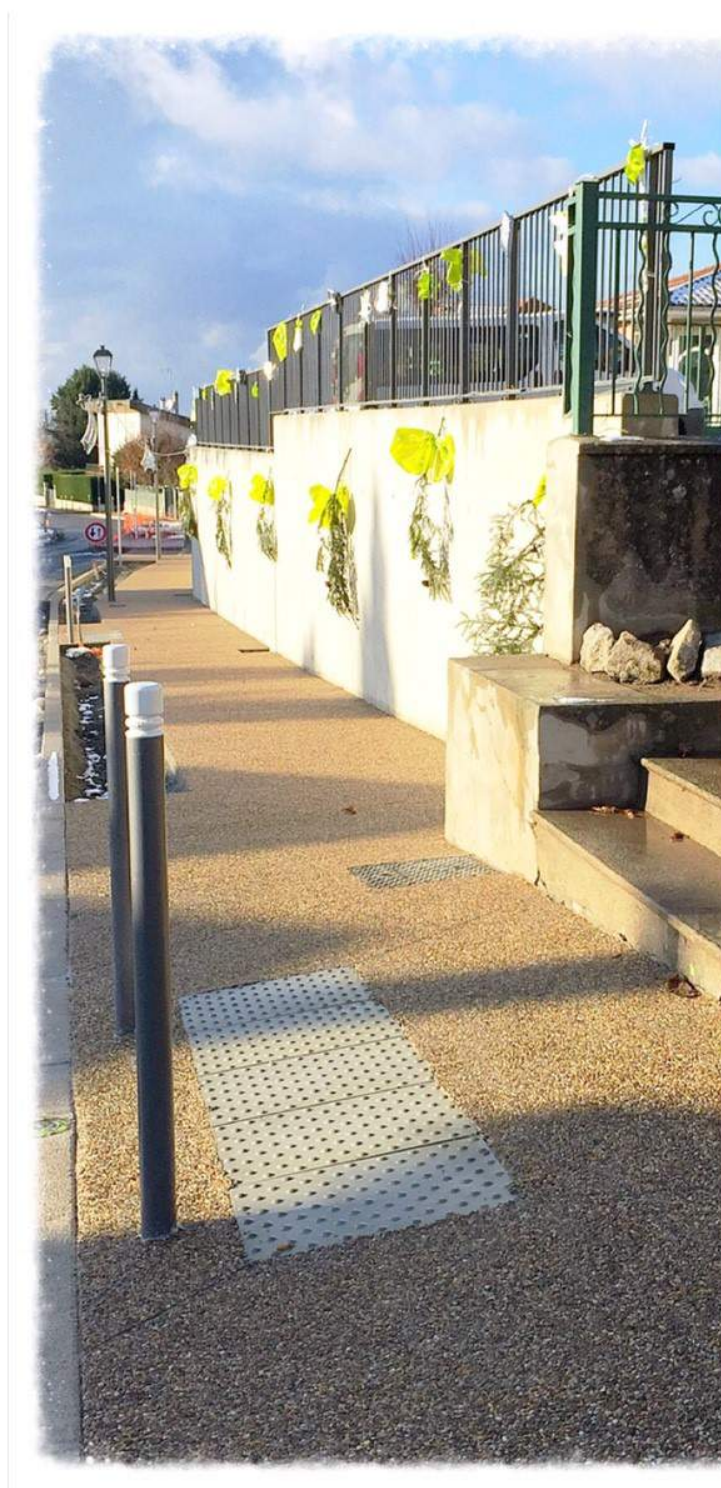


VALEILLE

Bulletin Municipal N 32

Décembre 2017



Le Mot du Maire



Cette année 2017 marque un changement dans nos habitudes avec la modification de notre village. En effet le cheminement piétons qui traverse le village permet aux habitants et surtout aux parents et enfants de rallier l'école et la salle d'animation en toute sécurité. De plus, devant la maison des associations et la mairie, nous avons souhaité ralentir la vitesse, en créant deux écluses. L'une d'elles sera prolongée afin de créer une place de stationnement handicapé. La mairie sera désormais accessible par une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap. Les questions sur le mur de l'école ont été nombreuses. Malheureusement, les murs montés en pierre sont à un prix dépassant nos moyens, surtout compte tenu des projets restant à réaliser. Soyez assurés que la commission fleurissement travaille déjà sur sa dissimulation par des plantations.

Nous avons également réalisé des travaux de voirie sur plus de 2 kilomètres. La toiture de la mairie vient d'être terminée. Nous avons également acheté un camion pour l'employé communal, investi dans des bureaux et un photocopieur pour l'école. L'informatique et le photocopieur de la mairie ont, eux aussi, été changés.

La secrétaire et les élus ont fait un travail important pour l'adressage. Aujourd'hui beaucoup de numéros sont distribués, les retardataires peuvent venir en mairie les retirer.

Je voudrais remercier le personnel communal, pour son implication et l'aide qu'il apporte aux enseignants dans leurs tâches et les élus pour les économies réalisées, grâce aux travaux effectués par leurs soins.

Comme vous avez pu le remarquer, la route départementale est enfin réalisée, grâce à l'intervention de nos conseillers départementaux. Je les remercie d'avoir été à notre écoute.

Enfin vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2018.

Robert Flamand

INVITATION

Le Maire, le Conseil Municipal vous convient à l'échange des Vœux, le VENDREDI 12 JANVIER 2018, à la Salle d'Animation à 19h30.

A cette occasion, nous remettrons les prix du Fleurissement Communal 2017

BREVES DE CONSEILS

Séance du 20 janvier 2017

Suite à la dissolution du syndicat intercommunal de ramassage scolaire du pays d'Astrée, le solde de 567.98 sera versé à la commune de St Etienne le Molard, compte tenu de l'organisation de toutes les réunions dans cette commune, depuis la création (1980).

Remplacement de la cuve de gaz à la salle d'animation par la société Vitogaz, l'ancienne sera récupérée par Butagaz. Le nouveau contrat négocié devrait être plus économique à l'usage.

Une parcelle de terrain de 400 m² sera achetée à M. Marquet au prix de 4 euros le m².

PLU : présentation du futur zonage il resterait environ 5000 m² de terrain susceptible d'être constructible en plus par rapport au POS, nous devons rencontrer une personne de la DDT pour en discuter : le POS devenant caduc au 27 mars 2017.

Questions diverses : Demande de subvention de la FNACA pour l'achat d'un drapeau, le montant sera décidé au moment de l'octroi des subventions.

Le pont sur la VC 14 s'est dégradé, il est propriété du syndicat de la loise qui ne peut pas seul assumer la dépense, il demande à la commune de prendre à sa charge le béton et le goudron.

Demande de prix pour la salle pour l'organisation d'une rencontre cycliste, le tarif sera de 170 euros plus le nettoyage de 75 euros.

Réunion à Valeille pour l'aménagement de la RD10 avec les communes concernées.

Visite de l'école avec les Délégués départementaux de l'éducation nationale : ils félicitent le personnel pour le bon entretien des locaux. Les projets de pose de volets roulants supplémentaires et l'agrandissement de la cour leurs sont présentés.

Présentation de la meilleure proposition des taux d'emprunt : 330.000 € au taux de 1,35% sur 20 ans, 135.000 € au taux de 0,65% sur 5 ans pour l'avance des subventions, 111.000 € au taux de 0,5% sur 2 ans pour la TVA.

Demande d'autorisation pour un spectacle clown et magie sur le terrain de la salle.

Demande de devis pour l'adressage, poteaux, panneaux et numéros des maisons.

Recherche de délégués pour les différentes commissions de la nouvelle communauté de communes Forez est.

Réunion exceptionnelle du syndicat des eaux suite au décès brutal de JC Frécon. A cette occasion un nouvel exécutif sera élu.

Séance du 6 mars 2017

Votes des subventions aux différentes associations, quêtes publiques et autres.

Eclairage public : lors des travaux d'aménagement du Bourg, nous sommes obligés de déposer les luminaires de la mairie à l'église, pour un coût de 2000 euros. Le maire propose de les remplacer pour un coût de 6421 euros pour la commune. Le conseil accepte cette proposition compte tenu de l'économie réalisée sur les travaux de réseaux secs.

Evolutions des indemnités des élus de 0,6%.

Refus de la compétence PLUI à l'intercommunalité, cette compétence est obligatoire sauf si les communes s'opposent à celle-ci.

Présentation du document unique pour l'évaluation des risques professionnels pour les agents de la collectivité.

Jean Mérieux sera le représentant de la commune au sein de la CLECT pour l'évaluation des charges transférées.

Dégât sur une borne incendie, hors d'usage, avec une fuite d'eau importante.

Adhésion aux maires ruraux pour une somme de 90 euros, cela donne droit à une réduction sur le gaz.

Courrier de la classe de CM1-CM2 pour l'achat d'un composteur pour la cantine.

Demande des gymnastes de la MJC ULV pour le prêt du car scolaire, le conseil décide de ne pas prêter le car surtout dans la période scolaire.

Demande de la mairie de St Barthélémy Lestra pour interdire aux plus de 8T sauf riverains la route de St Barthélémy, un arrêté sera pris prochainement dès la livraison des panneaux.

Demande de devis pour le remplacement du photocopieur de la mairie qui ne bénéficie plus de la maintenance d'entretien.

Réunion avec l'entreprise Signaux Girod, retenue pour l'achat des panneaux d'adressage.

Compte rendu de bureau et du conseil communautaire.

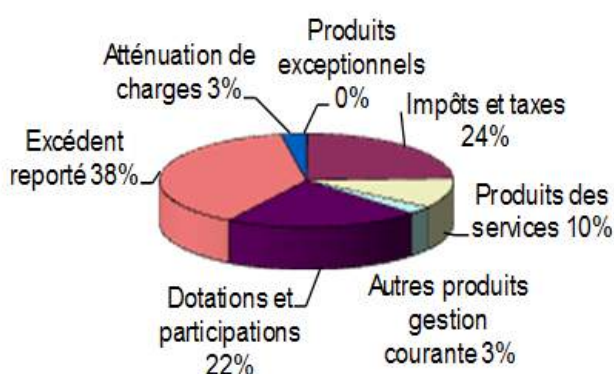
Les travaux du RD 10 se feront pendant la période des vacances, juillet, août et seront terminés en fin d'année.

Dates des différentes commissions communales.

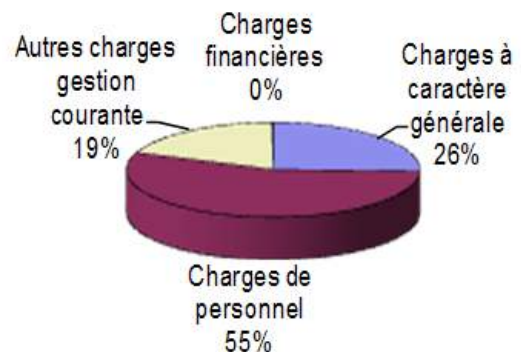
Séance du 14 avril 2017

Les comptes administratifs 2016

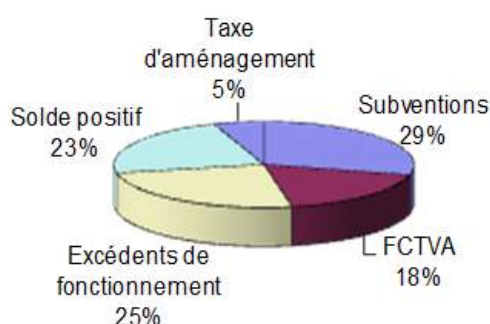
Recettes de fonctionnement réalisées



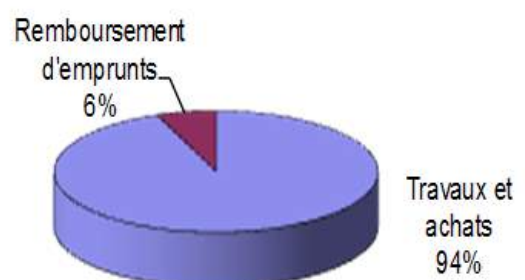
Dépenses de fonctionnement réalisées



Recettes d'investissement réalisées



Dépenses d'investissement réalisées



Présentation des budgets primitifs :

Budget communal	: Fonctionnement équilibré à	619.540 €
	Investissement équilibré à	889.641 €
Budget assainissement	: Fonctionnement équilibré à	29.381 €
	Investissement équilibré à	28.499 €
Budget commerce	: Fonctionnement équilibré à	7.075 €
	Investissement équilibré à	5.866 €

Vote des Taux

La commission finances propose d'augmenter les taux de 1% pour l'année 2017. Explication du maire sur le fait que le budget est plutôt excédentaire, l'emprunt a été réalisé sur la quasi-totalité des travaux. Pour autant, l'augmentation des taux est justifiée compte tenu de l'importance des travaux à réaliser.

Horaires des personnes pour la tenue du bureau de vote pour l'élection présidentielle.

Séance du 1^{er} juin 2017

Autorisation du conseil pour la signature de la convention avec le conseil départemental pour l'aménagement de la voirie dans le village : la signalisation et les travaux de mise à la côte des plaques d'égouts et des bouches à clés restent à la charge de la commune.

Tirage au sort de trois électeurs de la commune pour les jurés d'assises.

Remboursement suite à la détérioration d'une borne incendie, de 1309,65 euros par l'assurance, 764 euros reste à charge. Le responsable de ce dégât ne s'est pas fait connaître.

Extension du réseau électrique pour un projet de maison pour un montant de 12.230 euros, reste à charge 4.538 euros. Les travaux seront réalisés lors de la construction de la maison.

Suite à la compétence des transports scolaires par la Région, qui confie l'organisation au Département, le Conseil Municipal autorise M. le maire à signer la convention avec le département, qui délègue à la commune, l'organisation du transport scolaire de l'école de Valeille.

Travaux COCA : modification de l'accès handicapé mairie et de l'escalier. Les clôtures seront remplacées par des barrières pour la sécurité de la cour d'école.

Projet éolienne présenté par la commune de St Barthélémy.

Un blason sera prochainement utilisé sur les courriers et autres documents par la commune.

Courrier de remerciement du CPE pour les bons d'achats offert, lors du tir aux pigeons.

Départ des locataires au-dessus de la mairie.

Compte rendu du conseil d'école par Annie Crépiat : modification éventuelle des horaires scolaires et projet d'achat de bureaux pour compléter les classes mal pourvues.

Achat d'un camion pour la somme de 12.000 euros.

Désignation des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale.

Séance du 30 juin 2017

Tarif de la cantine : suite à l'augmentation du prix d'achat du repas pour l'année scolaire à 3,50 euros, le prix de vente sera de 3,80 euros pour les élèves et de 4,90 euros pour les adultes. Le déficit de la cantine s'élève à 3718,99 euros pour l'année précédente.

Virement de crédit pour l'achat du photocopieur mairie, qui était prévu au BP en location.

Suite à la nouvelle collectivité Forez-Est, il faut délibérer pour l'instruction des documents d'urbanisme

Validation des attributions de compensation de la CCFE.

Programme voiries : l'entreprise Eiffage est choisie pour un montant de 77919.60 HT, Colas : 89873,90 HT, Eurovia : 78776.80 HT. Nous pourrions sans doute aménager la cour de l'école.

COCA : des travaux supplémentaires : accès handicapé de la mairie modifié et davantage de béton pour les fondations du mur de l'école.

Nouveaux horaires pour l'école suite à la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours et la mise en place de 2 services pour la cantine.

Point sur les arrêts maladie

Bilan global du service scolaire par la mairie : cantine -3718,99, TAP -4138,77, garderie -24,35, transport +5501,56, qui sert de provision pour le remplacement du car.

Séance du 28 septembre 2017.

Après lecture et présentation du règlement du PLU dans les différentes zones par Marc Hostin le conseil arrête le document, celui-ci sera envoyé aux personnes publiques associées pour avis.

Fonds de concours 2017 par la CCFE : ils sont maintenus pour un montant de 33161 euros.

Présentation du rapport annuel de l'eau et mise à disposition du public.

Rapport assainissement le prix au M3 est de 1,33 euros, mis à la disposition du public. En 2020 sauf changement cette compétence deviendra communautaire.

M. le maire demande au conseil de délibérer pour conserver la compétence voirie. En effet, le conseil Départemental ne donnera plus de subventions aux communautés de communes. Sans cette délibération la CCFE aurait de fait, la compétence.

Questions diverses : Demande pour la reprise par la commune des voies et réseaux du lotissement « La citadelle » en attente du raccordement de l'éclairage. Présentation des dépenses énergétiques. Les travaux COCA devraient être terminés avant la fin de l'année.

Adressage : Les poteaux et les panneaux ont été installés par les élus, une réunion d'information aura lieu le 20 octobre, les numéros seront remis à cette occasion. Pour les personnes non présentes, les numéros seront disponibles en mairie.

Séance du 3 novembre 2017

Changement de grade de Philippe Pilon, grâce à son ancienneté.

Validation du document unique par rapport à l'évaluation et l'identification des risques professionnels, une mise à jour devra être faite tous les ans.

Adhésion au service de médecine du travail du centre de gestion de la Loire.

Compétence tourisme de la CCFE, il convient de valider les charges financières.

Contribution au syndicat des eaux : elle sera recouvrée directement auprès des contribuables comme les années précédentes.

Questionnaire sur les différentes mutualisations envisageables avec la CCFE.

Lecture du courrier du 1^{er} ministre concernant l'équilibre des finances publiques, notamment la taxe d'habitation. Il est demandé aux communes de maîtriser les dépenses.

Travaux COCA : Eiffage a repris les travaux qui devraient se terminer mi-décembre, l'emplacement de la place du véhicule PMR a été déplacé plus près de l'accès mairie.

Les voiries sont terminées et la cour de l'école sera faite prochainement avec un revêtement bi couches, coût réduit après négociation.

Autorisation au comité des fêtes pour la salle pour une marche de solidarité.

Le samedi 16 décembre aura lieu un match de basket, les habitants de Valeille sont invités gratuitement.

Réunion du 12 décembre 2017

Tarifs communaux 2018 : les tarifs communaux restent inchangés par rapport à 2017.

Avenant travaux COCA : l'entreprise BERT a un supplément de 9.033,80 €, ce qui représente 7,03 % du montant initial, suite à des travaux supplémentaires, qui n'étaient pas prévus dans le marché initial.

Renouvellement de la convention avec le SIEL pour assister la commune dans la gestion énergétique des bâtiments communaux. Ce renouvellement est fait pour 5 ans, à compter du 1er janvier 2018.

Approbation des statuts de la CC Forez-Est, qui indique les compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les compétences facultatives.

Demande de la classe de CM1-CM2 d'une subvention pour le voyage en Camargue, afin de diminuer le coût par enfant, restant à la charge des parents. Le conseil municipal, décide de participer en achetant un panier garni pour le voyage, par exemple.

Remerciement de la commune de St Barthélémy Lestra pour le prêt de la tarière.

ADRESSAGE



Dans le bulletin municipal de 2016, il avait fait état de la dénomination des routes, des chemins et des lotissements du village ainsi que la numérisation des habitations.

Des devis avaient été demandés pour l'achat des poteaux, des plaques de rue et des numéros. Le Conseil Municipal a retenu l'entreprise SIGNAUX GIROD Rhône-Alpes pour la fourniture du matériel mais n'a pas répondu favorablement au devis pose, estimé à 8.010 Euros. Avec l'achat d'une tarière à environ 300 Euros et dès la réception du matériel le 27 juin, les conseillers bénévoles et l'employé communal se sont rendus aux différentes intersections de la commune pour planter les 80 poteaux nécessaires à la signalétique. Seul à ce jour, reste à installer ceux qui baliseront la route de Salt

et le chemin du Four à chaux.

Après les deux réunions d'information du 20 octobre, la distribution des numéros a bien avancé.

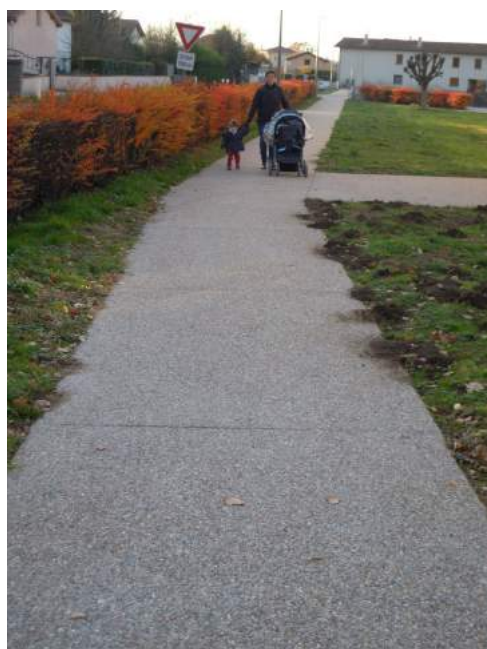
Il reste à ce jour encore quelques retardataires qui doivent venir récupérer leurs plaques. La secrétaire de mairie les accueillera, leur remettra l'attestation, leur expliquera les démarches à entreprendre et pourra les renseigner quand il sera nécessaire de le faire.



COCA ET TRAVAUX



Cette année aura été riche en travaux, l'aménagement du village est presque terminé, il faut du temps et de la patience pour que les entreprises finissent les ouvrages commandés. Nous avons apporté des modifications au projet initial avec quelquefois l'aide du chef de chantier ou du bureau d'études. Déplacement du cheminement près de la salle d'animation suite à l'installation de la borne de puisage pour les entreprises qui doivent se munir d'une carte prépayée auprès du Siemly (Syndicat des eaux). Modification des escaliers de la mairie, déplacement de l'accès handicapés pour la mairie qui nous a contraint de couper les deux arbres en mauvais états, le déplacement du stationnement réservé. La cour de l'école qui sera finalement terminée



en attendant le tassement possible du terrain. La voirie devrait être refaite pendant les vacances de pâques. Des plantations seront faites prochainement le long du cheminement piétonnier.



FIBRE

Les travaux de la fibre optique sur le point de mutualisation 86, situé à St Cyr les Vignes, doit alimenter la plupart des habitations de la commune. D'autres points de mutualisation desserviront le reste des habitations situées le plus souvent dans les écarts. Les prises seront installées dans le premier semestre 2018. Une réunion publique sera organisée par le SIEL au printemps. Les opérateurs proposant leurs services seront connus lors de cette réunion.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ EST



Depuis le premier janvier 2017 cinq communautés de communes se sont alliées pour être en conformité avec la loi qui impose des regroupements, plus ou moins souhaités par nous tous. Donc nous sommes maintenant 49 communes jusqu'à la fin de l'année, puisque 7 communes (Virigneux, Maringes, Viricelles, St Denis sur Coise, Châtelus, Grammond, Chevières) souhaitent rejoindre le côté Rhône.

La collectivité composée de 153 agents, d'un président et de 15 vice-présidents, 14 en 2018 affectés chacun à des tâches bien précises (Finances, Economie agriculture, Urbanisme et Scot, Ressources humaines, Petite enfance, Jeunesse, Tourisme, Sport et Culture, Environnement, Ordures ménagères, Santé Plie, Voiries, Travaux et patrimoine réunies pour deux vice-présidents, Aires d'accueils gens du voyage, Mutualisation et relation EPCI/communes).

Si l'année 2017 qui se termine a été un peu compliquée par la mise en place de cette nouvelle entité, il semble que l'année 2018 s'annonce plus sereine, les différents services sont maintenant en ordre de marche.

Que fait la communauté de communes pour notre vie de tous les jours ?

Organisation de la collecte des ordures ménagères ainsi que les déchetteries.

La petite enfance : gestion des crèches, relais des assistantes maternelles, micro crèches.

Maisons de santé au nombre de 2 sur le territoire.

L'installation de la fibre optique sur tout le territoire par l'intermédiaire du syndicat (SIEL) soit 36000 prises sur Forez Est, le coût est estimé à 540 Euros par prise.

La piscine utile aux enfants qui fréquentent l'école pour l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge, le transport est également pris en charge par la CCFE.

Des compétences telles que l'économie avec les zones d'activités indispensable pour conserver et développer de l'emploi dans notre secteur. Le point rencontre emploi pour les personnes en recherche de travail. Le développement touristique, des musées qui sont aussi une activité pour le tourisme, source de revenus non négligeable.

Bien sûr nous sommes tous dans l'attente de plus d'aides dans notre vie de tous les jours, mais comme dans nos villages nous devons faire face aux obligations que nous impose l'état.



Depuis l'année passée, le projet d'école s'articule autour de 4 axes : ouverture à la culture, favoriser un bon climat scolaire, développer l'éducation physique et l'éducation au développement durable.

Dans cette optique, les enfants ont pu vivre plusieurs demi-journées de sport, organisées et encadrées par les CM, et toutes les classes ont participé aux rencontres USEP de leur niveau.

Il y a également eu deux sorties importantes pour l'ensemble des élèves.

La première au musée du chapeau à Chazelles sur Lyon. Les élèves ont pu découvrir de nouveaux lieux de culture. Les maternelles et CP s'y sont rendus le 9 mai et les CE-CM le 4 mai.

Tous nous ont fait un très bon retour de cette journée, pendant laquelle ils ont découvert la manufacture et les étapes de fabrication d'un chapeau en feutre de poils de lapin.

La seconde à la Forêt de Lespinasse à Vivans (au nord de Roanne). Un travail en classe a été mené en amont avant le passage des deux intervenantes (Madeleine Environnement et l'Association Roannaise de Protection de la Nature). Les quatre interventions ont eu lieu les 5 et 16 mai.

En parallèle, les élèves ont pu suivre le cycle de vie d'une grenouille (de l'œuf à la grenouille), grâce à la mise en place d'un aquarium dans l'école.

Les maternelles et les CP se sont rendus à la Forêt de Lespinasse le 12 juin, quand aux Ce et Cm, ce fut le 15 juin.



A Noël, le Père Noël est venu dans nos classes pour distribuer cadeaux et sucreries. Espérons que les élèves soient assez sages cette année pour qu'il revienne !!!

En juillet, 4 CM2 nous ont quittés pour rejoindre le collège : Clara Guinand, Elias Giraud, Salinas Lemoulec et Maëva Boichon.

Cette année 2017-2018, les rythmes scolaires ont été modifiés puisque nous faisons partie des écoles revenues aux 4 jours de cours par semaine. Le temps de midi a aussi été rallongé afin de permettre un accueil de meilleur qualité à la cantine avec deux services au lieu d'un l'année passée.

Ce sont 9 enfants, dont 6 PS2, qui ont fait leur rentrée à Valeille. Avec des arrivées au mois d'octobre, l'école compte pas moins de 98 élèves pour 4 classes.



Deux nouvelles maîtresses ont pris leurs fonctions : Mme Badaroux, dans la classe des CE1 CE2, et Mme Mure, à $\frac{1}{2}$ temps, en complément de Mme Bruyère dans la classe de CM.

Le reste de l'équipe enseignante reste stable avec Mme Boinon (PS-MS), Mme Bruyère (CM1-CM2 et GS-CP) et M. Trescartes (GS-CP et Direction).

L'équipe d'école comprend également Mmes Denise Reynaud, Marion Dessertine, Angélique Pilon et Mme Lejosne. Mme Régine Cizeron a été recrutée pour cette nouvelle rentrée afin de palier l'absence temporaire de Mme Reynaud.

Dès ce début d'année, l'équipe a mis en œuvre le projet d'école l'intervention de l'école de musique de Feurs et la découverte, et l'essai, d'instruments à vent : trompette, trombone à coulisse, cor.



L'initiation au développement durable continue également avec la reconduction de l'action « Nettoyons la nature ». Ce sont pas moins de 45 kg de déchets qui ont été collectés.

Et n'oublions pas de remercier à la fois la mairie et le CPE sans qui nous ne pourrions proposer autant d'activités à nos élèves.

CABINET INFIRMIERE

Agnès GROS est infirmière depuis juin 2009. Elle exerce en libérale à Valeille, depuis juin 2012. Le cabinet est ouvert depuis janvier 2014. Depuis novembre 2015, Mélanie COHADE assure des remplacements. Elles deviendront associées en janvier 2018.

Depuis octobre 2017, Fanny ROLLE vient compléter cette équipe en tant qu'ostéopathe les mardis et vendredis.

N° cabinet : 04 77 26 30 39

Tél Agnès GROS : 06 82 08 48 57

Tél Mélanie COMADE : 06 74 81 97 08

Tél Fanny ROLLE : 07 81 03 79 13



Fanny ROLLE, jeune ostéopathe, diplômée de l'école de Saint Etienne est donc présente les mardis et vendredis, mais reste disponible les autres jours à Saint Symphorien sur Coise. L'ostéopathie est une technique qui vise à améliorer les maux de dos, trouble du transit, manque de mobilité par un seul outil, les mains de l'ostéopathe. Cette méthode convient à tous, du nourrisson aux personnes âgées mais aussi aux sportifs et femmes enceintes.

EPICERIE LE VALEILLE



Tél : 04 77 26 52 14

Ouvert du mardi au samedi

De 7h à 13h et de 16h à 19h

Le mercredi et le dimanche

de 7h à 13h

Depuis novembre 2013, j'ai repris l'épicerie de Valeille. Cela fait déjà 4 ans, que le temps passe vite...

J'essaie de proposer des produits de qualité et de proximité, fait par de petits producteurs, comme les fromages de Virigneux, les œufs, les salades,

le vin de Valeille, la charcuterie de St Georges Haute Ville et le miel de St Didier sur Rochefort.

Le pain vient d'un boulanger de Feurs.

Vous pouvez commander des gâteaux, des quiches, pizza, plaque de tarte aux pommes ou de pâté.

Des bûches et des pains spéciaux pour les fêtes ainsi que des galettes et des gros pains.

Je cuis aussi du pain et de la viennoiserie pour essayer de ne manquer de rien.

Côté épicerie, j'ai les produits les plus courants ainsi que quelques fruits et légumes pour satisfaire au mieux mes clients.

Ceux qui commandent sont sur d'avoir ce qu'ils veulent, c'est beaucoup plus facile pour la gestion des quantités.

Le journal est aussi en vente ici.

Le bar est un lieu de rencontre pour un café ou un apéritif.

J'ai un terrain de pétanque qui est ouvert à tous.

Une fois par an, j'organise un concours de pétanque avec l'aide précieuse du Comité des Fêtes qui offre l'apéritif aux villageois juste avant. J'en profite pour remercier toutes les personnes et les artisans de Valeille qui offre un lot.

Je travaille aussi avec les associations que je remercie ainsi que mes clients.

Pensez à l'avenir de votre commerce !

FACEBOOK VALEILLE



Valeille

Nous contacter



J'aime déjà



Abonné(e)



Contacter



Partager

De nombreux Valeillois suivent déjà notre page Facebook pour être informés de l'actualité du village : animations, infos pratiques, carnet rose, etc...

Penser à « aimer » la page.



Les associations peuvent nous contacter pour informer des manifestations à venir, en laissant un message sur la page Facebook directement ou par mail, mairie.valeille@wanadoo.fr.

Le conseil des parents d'élèves

Comme chaque année, le CPE organise des manifestations pour améliorer le quotidien des élèves tout en animant la vie du village.

SOIREE DANSANTE - Novembre 2016

Le repas dansant est la première manifestation de l'année qui permet de se connaître dans la bonne humeur.



NOEL 2016 : Le père Noël est passé dans les classes pour offrir les cadeaux puis les enfants ont assisté au spectacle de Zoélastique. La matinée s'est terminée par un repas de fête tous ensemble

LE TIR AUX PIGEONS - Les 22 et 23 Avril 2017

Lors de ce week-end, de nombreux tireurs et spectateurs ont répondu présents pour la plus importante manifestation du CPE. Ils ont pu également déguster la traditionnelle soupe aux choux. Nous remercions la municipalité, les entreprises et les artisans du village pour leur aide et pour les lots qu'ils nous ont offerts.

VENTE DE FLEURS -PORTES OUVERTES - Le 13 mai 2017

Lors de la porte ouverte de l'école qui a permis de découvrir les locaux aux futurs écoliers, le CPE distribuait les plants de légumes et fleurs commandés par les Valeillois. Merci à tous pour votre fidélité.

Ces manifestations permettent de financer les sorties et notamment cette année la découverte du site de la forêt de Lespinasse et la visite du musée du Chapeau.



FETE DE L'ECOLE - Le 23 juin 2017

Les élèves nous ont présentés leurs chants et danses réalisés au cours de l'année. Nous avons terminé cette soirée par un apéritif et un repas convivial après avoir souhaité bonne chance au 4 CM2 pour leur entrée au collège.

Dates des manifestations à venir :

Tir aux pigeons : Samedi 7 avril et dimanche 8 avril 2018

Vente de fleurs et Portes ouvertes : 5 mai 2018

Fête de l'école : 22 juin 2018

Repas dansant : Novembre 2018

Président : Laurent Despinasse

Vice Président : Jean Guillaume Chalancon

Trésorier : Anthony Magand

Trésorière Adjointe : Mélanie Besson

Secrétaire : Marie Louise Venet

Secrétaire adjointe : Sandra Raymond

Membres :

Marianne Bouchard - Géraldine Vericel

Yoann Charbonnier - Joris Coffy

Ludovic Ploton - Aurélien Raymond

Sébastien Raymond -

Loic Schumacher - Aurélie Vanhille

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année.

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE

Energies renouvelables

LORNAGE Frères

42140 VIRICELLES

E-mail : sarl.lornage@wanadoo.fr

Tél. 04 77 94 40 75

www.sarl-lornage.fr



SARL **NOTIN**



MAÇONNERIE

ASSAINISSEMENT - MURS EN PIERRE



«Boise» - 42110 VALEILLE - 04 77 28 95 35
notin-christian@wanadoo.fr



BILLOTET Nicolas

Récupérateur de FERS ET MÉTAUX

Rampaud
42110 VALEILLE

RC A 398 109 009

Tél. 04 77 28 95 47
Port. 06 14 24 19 06



EIFFAGE

ROUTE

Rue François Coli - B.P 96
42162 ANDREZIEUX BOUTHEON Cedex 2

Tél. : 04.77.55.55.00

Fax. : 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE - V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS

Pascal Notin

Menuiserie

Ebénisterie

Agencements - Menuiseries - Bois - PVC - ALU

Boissailles - 42110 Valeille

Tél : 04 77 28 91 56 - Fax : 04 77 28 91 72

notin.pascal@orange.fr



Vous propose :



Escaliers - Portes - Fenêtres - Volets - Portails - Parquets
Lambris - Placards - Cuisines - Salle de bains
Plafonds à la française ...

Travaux réalisés sur mesure

BLANC Jemisson
06-70-50-27-30

THOLOT DECHENE Sylvain
07-77-46-23-06



Donzy Paysage

IPNS

Paysagistes:

- Entretien: taille, tonte, élagage, contrat annuel...
- Pavage, dallage,
- Clôture,
- Aménagement extérieur,
- Enrochement,
- Petite maçonnerie
(muret, seuil et pilier de portail),
- Enrobé

Nouveau! Profitez de
50% d'abattement
fiscal sur l'entretien de
vos espaces verts!

Devis gratuit!

Donzy.paysage@gmail.com Le Dachon 42110 Salt en Donzy

04 77 26 30 39
06 82 08 48 57

Soins à domicile
ou au cabinet
sur rendez-vous

Agnès GROS

Infirmière diplômée d'Etat

Permanence cabinet
mardi, jeudi, samedi: de 8h30 à 9h
" le bourg " - 42110 VALEILLE



S.A.S. RAYMOND

Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Elevages

"94 Chemin des Artisans" - 42110 VALEILLE
Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 - Port. 06 83 84 10 83
E-mail : j.p.raymond@free.fr

06 70 30 60 29/ 04 77 28 55 67

TAXI GREG

1 lotissement la colline 42110 Valeille
moulard.gregory@orange.fr

- Toutes distances(gares,aéroports...)
- Transport conventionné (agréé toutes caisses et toutes mutuelles)
- Tiers Payant(rayons,dialyses etc...)
- Règlements : Chèques,espèces,CB

COMMUNE DE STATIONNEMENT: ST ANDRÉ LE PUY

Le Centre Communal d'Action Sociale

Ils étaient trente trois à participer au repas du CCAS qui a eu lieu le 16 octobre à l'Auberge de la Valette. Sept membres du CCAS les accompagnaient. L'après-midi ensoleillé s'est terminée avec jeux de boules et jeux de cartes.

Le 2ème jeudi de chaque mois, l'après-midi détente réunit une dizaine de personnes, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le goûter de Noël, le 16 décembre clôture cette année 2017.

Le vide grenier organisé chaque année aide au financement de ces réjouissances. En 2018, il aura lieu le 22 avril 2018.



Nous regrettons le décès de M. PONCET Claude Emile qui nous a quitté le 12 novembre, à l'âge de 91 ans.

Le RAM et les Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles géré par la Communauté des Communes de Forez EST organisent des temps collectifs dans votre commune durant lesquels peuvent venir les Assistantes maternelles de Valeille et des communes environnantes comme Saint Cyr les vignes ou Salt en Donzy.



Durant la matinée, les enfants entourés par leur nounou et Myriam jouent collectivement, découvrent la vie en groupe et ses règles, expérimentent diverses activités, chantent, dansent, écoutent des histoires, font les marionnettistes dans la Salle des Associations mise à disposition par votre commune.

Premier temps de socialisation pour les petits, ces rencontres permettent aussi aux assistantes Maternelles de se connaître, de créer du lien, de sortir de leur isolement professionnel et d'échanger sur leurs pratiques pour favoriser l'accueil des familles.

Chaque début de trimestre, le planning des rencontres est transmis aux Assistantes Maternelles.

Relais Assistantes maternelles « les marmots du forez »

*Allée du Parc 42110 FEURS 0477271730
ram.feurs@forez-est.fr*



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

COMPOSITION DU BUREAU



De gauche à droite :

Françoise DUMAS	Trésorière
Annie BOUCHUT	Trésorière
Sébastien DEJOB	Secrétaire
Françoise POMMET	Présidente

LES COURS



32 séances de 1h 00 : 80,00 €

32 séances de 1h30 : 100,00 €

Les cours sont assurés par Maryse PRALAS

... le MERCREDI (hors vacances scolaires),
de 19h00 ou 19h30 (suivant la durée choisie)
et jusqu'à 20h30.



RENSEIGNEMENTS :

F.POMMET 04 77 28 90 14 ou S.DEJOB 04 77 28 99 65



Photo de groupe à l'issue d'un cours

Fédération Française
EPGV

*Le bureau et les membres vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et une bonne année 2018*

FNACA

La section Valeille—St Cyr—Salt était présente à toutes les cérémonies commémoratives. Cette année le 19 mars à St Cyr, deux copains ont reçu la croix du combattant : M. Maurice VACHERON et M. Alain LABOUILLE. M. VIAL leur a remis cette distinction.

La section a eu cette année, la perte d'un ami, M. Henri DELORME, elle s'est rendue à l'église de Bellegarde avec les drapeaux de Bellegarde, St Martin—St Barthélémy, Marclopt, Valeille—St Cyr—Salt.

La section s'est rendue au pré-congrès à Montbrison, au congrès à St Etienne. Sept personnes ont fait le déplacement. 110 drapeaux ont rejoint la place Fourneyron pour le dépôt de gerbes.

Nos manifestations :

En janvier : tirage des rois

Concours de belote à St Cyr : 90 doublettes

Notre journée détente à Valeille.

Notre Assemblée Générale le 20 octobre : rapport moral et financier. La trésorerie est saine. Renouvellement du bureau inchangé. Rapport moral validé par l'assemblée. La section FNACA remercie Messieurs les Maires pour leur soutien à notre association.

Manifestations 2018 :

- 19 mars à St Etienne — 18 mars à Valeille, avec remise du nouveau drapeau — 8 mai à St Cyr — 11 novembre à Salt — Pré congrès à Génilac, le 12 février — Congrès à Roche la Molière, le 24 mai — Les rois, le 4 janvier à Salt — Concours de belote, le 1er février à Valeille — Journée détente en septembre à St Cyr

Bonne année à tous

Daniel Desbois



Comité des fêtes de Valeille

Résumé marche 2016

780 marcheurs ont parcouru les sentiers de Valeille et des communes voisines.
La soupe confectionnée par nos experts cuisiniers a été appréciée par tous



Passage du Père Noël le 10 décembre 2016

La venue du père Noël en calèche a émerveillé les petits et les grands. Des marrons chauds et confiseries étaient proposés et vin chaud pour réchauffer en cette journée d'hiver.



Week end solidarité le 4 et 5 février 2017



Au profit de « accès à domicile » de Salvizinet
Un chèque de 1300 euros a été récolté pour leur projet de
maison avec unité de vie et de soins à la personne

Merci à tous les participants et tous les dons
apportés lors de ces 2 jours

Barbecue renouvelé le 2 juillet à l'épicerie. Peu de participation des Valeillois Dommage

Sortie conviviale et sportive pour les bénévoles du comité et leurs conjoints

Le 6 août pour les plus courageux, une randonnée de plusieurs kms était proposée pour rejoindre les moins sportif à l'Auberge de Garnier à St Bonnet le Courreau et prendre l'altitude à plus 1335 m .Temps magnifique et agréable



Fête champêtre Le 26 et 27 août 2017

Samedi concours de pétanque en semi nocturne .Très apprécié par ces grandes chaleurs estivales .Chaque participants et leurs familles pouvaient se restaurer sur place avec notre buvette et snack
Les enfants ont pu apprécier l'animation des forains

Finalistes du concours



Le dimanche, un grand spectacle de shows sportifs de haut niveau (acrobaties de vélo et trottinette) était animé par le groupe freestyl'air de Villars de Lans. Très belle prestation, spectaculaire. La journée s'est terminée par le repas animé avec l'orchestre VOLCANY'S et bien sur suivi par notre traditionnel feu d'artifice.



Un grand **MERCI** à tous les bénévoles, aux associations qui mettent à disposition du matériel, et à la municipalité.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 à tous les **VALEILLOIS, VALLEILLOISES** et rendez vous pour notre weekend end solidarité le 3 et 4 février.

Agenda 2017/2018 :

Visite du Père Noël le 16 décembre, à partir de 17h à 19h

Week end solidarité le 3 et 4 février (confection du boudin) et vente.

Dernier week end d'août Fête Champêtre avec **grande animation surprise** le dimanche.

Marche dimanche 18 novembre 2018

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS

BANQUET DES CLASSES EN 7

C'est le samedi 23 septembre 2017 sous les premiers beaux jours d'automne et avec un soleil resplendissant que les classes en 7 se sont retrouvées à Valeille. Ce sont 33 classards qui ont défilés au son de la clique de Notre Dame de Bellegarde jusqu'au monument aux morts pour déposer une gerbe. Un discours a été prononcé afin d'avoir une pensée pour ceux qui ne sont plus là.



La matinée s'est poursuivie par les traditionnelles photos : six 80 ans, huit 70 ans, deux 60 ans, trois 50 ans, une 40 ans, deux 20 ans, 11 enfants de 10 ans et 3 bébés de l'année se sont réunies pour immortaliser cette journée. Les demi décades et les parents des 10 ans ont rejoints les conscrits et se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



C'est autour d'un excellent repas que la fête s'est poursuivie pour les 94 convives sous la bonne humeur. L'ambiance était de la partie : chansons, danses et parties de boules. Un apéritif dînatoire clôturait cette belle fête.



Merci à tous pour cette journée exceptionnelle. Merci à l'équipe organisatrice qui s'est beaucoup investie afin que cette journée soit réussie. Merci aux demi décades et aux parents des 10 ans venus nombreux partagés avec nous ce moment. Merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle et le vin d'honneur.

Et Rendez vous dans 10 ans !



La MJC, une histoire de 50 ans...

fêtée le 7 octobre 2017 à Valeille.

Nous n'allons évidemment pas retracer toute la vie de notre MJC mais nous tenons à mettre en avant ce qui nous fait **agir ensemble depuis 50 ans**.

Nous voulons souligner quelques étapes qui nous paraissent importantes et aussi évoquer deux hommes qui furent les principaux artisans de **la création de la « maison des jeunes » en 1967**.

André CORSIN, audacieux, à l'aise dans tous les milieux, interpellant les modestes et les puissants, maniant le verbe et la formule, ce qui a sûrement dû faire quelques étincelles parfois !

André RICHARD, curé de St Barth et de Valeille, simple et accessible, portait sa bienveillance et son attention à chacun sur les places de nos



Une partie des présidents qui se sont succédés depuis 50 ans...



L'association permet dans un premier temps de mettre à disposition une **télé**, organiser des **soirées débats**, une **élection de miss**, des **rencontres de foot** et des **représentations de théâtre**...

Les idées et les énergies ne manquent pas mais les **moyens sont modestes** : il faut solliciter mairies et propriétaires pour trouver un local et un terrain... et aussi **responsabiliser les jeunes**, ce qui ne va pas se faire sans souci.

Ces deux initiateurs, aux caractères complémentaires ont agi d'emblée en ayant une vision large pour fédérer la jeunesse de nos villages : **éviter les clans, associer diverses initiatives naissantes et s'ouvrir au-delà de St Barth !**

Dans cette dynamique, en **1972**, St Martin et Valeille rejoignent St Bart et forment la **MJC ULV**.

Laurence et Céline remerciées par la FSCF pour leur engagement à la gym depuis de nombreuses années.

Les années ont passées, les bénévoles, encadrants et adhérents se sont succédés et multipliés ; l'encadrement a nécessité **plus de formation voire de professionnalisme et même de matériel**. Un gros travail de réflexion en partenariat avec la mairie aboutit à la **création de la salle Laÿs** dont nous bénéficions avec d'autres associations depuis 2001.

Cette salle a été un tournant dans la vie de la MJC, car elle a permis d'ouvrir de **nouvelles activités et un public plus nombreux !**

La MJC ULV reçoit le **soutien des mairies** de St Barthélemy, de St Martin et Valeille ainsi que celui du **conseil départemental**. Nous remercions ces partenaires et leur disons que nous comptons sur eux. N'oublions pas non plus l'**Association Départementale des MJC Loire** pour son soutien administratif.



A la gym et au théâtre, les jeunes nous ont montré ce qu'ils savaient faire !



Mais, sans **volontaires** qui s'investissent, sans **adhérents** qui viennent et surtout qui reviennent, pas de MJC ! Sans **solidarité entre activités**, dont certaines peuvent connaître des hauts et des bas ... c'est mal parti !



D'un côté on montre la chorégraphie...



De l'autre, ... on essaie de suivre !

Il appartient aux **administrateurs de réinvestir**, en particulier à **l'adresse des jeunes**, d'être à l'écoute des plus timides, de faire prendre conscience à chaque jeune de ses aptitudes, faire de lui le **citoyen actif d'une communauté vivante**.

Merci à tous ceux qui ont confectionné
de beaux et bons gâteaux



Retenons les images de ce que **nous sommes tous tour à tour** :

Ceux qui échangent en 3 SMS, et ceux qui ne répondent jamais au mail !
Ceux qui montent le chapiteau et les projecteurs, et ceux qui les démontent !
Ceux qui sourient et ceux qui n'ont pas envie !
Ceux qui apportent un gâteau et ceux qui le mangent !
Ceux qui n'ont besoin de rien et ceux qui utilisent beaucoup de matériel !
Ceux qui font les comptes et ceux qui font des discours !
Ceux qui cousent une tenue jusqu'à des heures indues et ceux qui la portent !
Ceux qui coupent les broussailles et ceux qui méditent !
Ceux qui jouent de la musique et ceux chantent !

Nous tenons à tous vous remercier : merci aux anciens adhérents, anciens administrateurs, et anciens présidents ! Merci aussi aux adhérents, aux bénévoles, aux salariés et administrateurs actuels.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle journée du 7 octobre qui nous a permis de fêter ensemble les 50 années de la MJC et Merci à Éric et Franck qui nous ont régalié à cette occasion grâce à leurs talents culinaires.

Merci à chacune et chacun d'entre vous d'apporter sa pierre à cette belle famille qu'est la MJC Union Lestra Valeille.

Nous lui souhaitons encore une belle route pour l'avenir !



50 ballons lâchés pour clôturer une belle journée marquant les 50 ans de l'association !

En 2018, joignez-vous à nous lors de nos différentes manifestations :

Marche des Godelons : le 18 mars à Saint Barthelemy Lestra

Théâtre jeunes : 7 et 8 avril et 5 et 6 mai à Saint Barthélemy Lestra
26 mai et 2 juin à Valeille

Gala de Modern'Jazz : les 8 et 9 juin à St Barthélemy Lestra

Gala de gymnastique : le 30 juin à Saint Barthélemy Lestra

D'autres manifestations et d'autres dates viendront, ouvrez l'œil !
Vous pouvez aussi consulter www.mjc-ulv.com

Les présidents.

FLEURISSEMENT 2017



L' aménagement piétonnier du village a débuté courant mars et vu le calendrier d'avancement des travaux, il nous paraissait difficile d'investir même en partie dans des massifs que notre agent communal avait pour habitude de fleurir courant mai. La commission fleurissement a pris la décision de ne pas inscrire le village aux deux concours externes (Montagnes du Matin et Département°), elle s'est réunie toutefois pour visiter et classer quelques jardins et balcons de particulier dont

le résultat a donné :

1^{er} M. et Mme CHARBONNIER Patrick

2^{ème} M. et Mme FAYE Claude

3^{ème} exæquo M. et Mme PILON Paul

M. et Mme VACHERON Maurice

Sont aussi primés, par ordre alphabétique :

M. et Mme BLEIN Henri

M. et Mme DUFFIEUX René

Mme JINLACK Sylvie

M. et Mme MILAN Paul

M. et Mme PILON Gérard

Mme VIALLY Marie-Pierre



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque installée à la maison des Associations est ouverte, à tous, les mardis de l'année scolaire de 16 h à 18 heures. Une permanence d'été a lieu début août.

Le prêt des ouvrages est gratuit. Il est possible de réserver des livres , DVD et CD.

Vous trouverez :

pour les enfants des bandes dessinées, des contes, des romans, des documentaires mais aussi des DVD et des CD.

pour les adultes des romans, des policiers, des documentaires (santé, jardinage, tourisme, cuisine, activités manuelles....)

Vous pouvez aussi vous inscrire auprès de la médiathèque départementale pour consulter à votre domicile les ressources mises en ligne musiques, vidéos, presse et autoformation.

Les bénévoles vous accueillent avec le sourire et vous invitent si vous le souhaitez à venir rejoindre l'équipe.



L'ACTU DE L'OFFICE DE TOURISME FOREZ-EST

Le nouvel office de tourisme Forez-Est vient d'obtenir le classement en catégorie I attribué par les services de la Préfecture de Saint-Etienne, soit le plus haut niveau d'un classement qui en comporte trois. Il est le 1^{er} office de tourisme du département de la Loire à atteindre ce niveau de classement, de la même manière qu'il est le 1^{er} à avoir la marque Qualité Tourisme™ délivrée par la Fédération nationale des offices de tourisme de France.

L'office de tourisme Forez-Est a également poursuivi le développement de son offre de services au sein de ses quatre bureaux d'information touristique à Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières : boutique, billetterie, escales découvertes, visites,...



Office de tourisme Forez-Est
www.forez-est.com

Zoom sur les services proposés par l'Office :

- La billetterie :

Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire : Scène en Forez et le Château du Rozier à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche et les Vivats à Viricelles ; mais également pour les événements et spectacles ponctuels. Ces billets sont aussi disponibles en ligne sur le site internet de l'office de tourisme Forez-Est : <http://www.forez-est.com/billetterie/>.

Du nouveau dans la billetterie ! Les bureaux d'information touristique de Feurs et de Montrond-les-Bains proposent désormais la billetterie FNAC France Billet, vous pouvez donc dès maintenant vous rendre dans ces deux bureaux et acheter vos billets pour de très nombreux concerts, événements sportifs, spectacles... partout en France ! Deux points de vente qui vous permettront d'acheter dans un même endroit vos places pour des concerts au Zénith de Saint-Etienne, pour un match à Geoffroy Guichard mais aussi pour des entrées au Pal ou à Disneyland Paris, et cela en limitant votre déplacement et de facto en évitant de payer des frais de port.

- La boutique :

L'office de tourisme Forez-Est vous propose également une boutique avec un large choix de produits liés au territoire. Toute l'année, vous trouverez dans les bureaux de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, et Panissières une sélection de produits parmi lesquels :

Des produits de l'artisanat local : Vous pourrez vous laisser tenter par un pot des délicieuses pâtes à tartiner Chocolar-tisan de Civen, ou encore par un paquet de café torréfié à Saint-Romain-le-Puy. La boutique propose également des bières artisanales brassées à Chazelles-sur-Lyon, de la poterie fabriquée dans un atelier à Poncins etc. L'occasion de découvrir et adopter les produits de la région.

Des produits dérivés : Vous trouverez dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est des produits estampillés Forez, l'occasion d'offrir un souvenir ou d'arborer fièrement son appartenance au territoire !

Des topoguides : Forez-Est est un territoire où les chemins de randonnée ne manquent pas, aussi bien pour les marcheurs que pour les adeptes du VTT. Les BIT proposent une large sélection de topoguides pour préparer vos balades.

Des cartes cadeaux : Pourquoi ne pas offrir à votre entourage un spectacle et un repas au KFT de Saint-Galmier, des jetons et une coupe de champagne au Casino JOA de Montrond-les-Bains... des idées originales pour des sorties locales.

Tous les produits de la boutique de l'office de tourisme sont disponibles à la vente sur le site internet : <http://www.forez-est.com/boutique/>

- Les visites :

L'office de tourisme Forez-Est propose des visites guidées pour découvrir le territoire.

Cet été, les « Escales découvertes » ont permis à des visiteurs, locaux ou non, de s'immiscer dans les coulisses de l'hippodrome de Feurs, d'observer les plantes sauvages en bord de Loire, ou encore de découvrir le tissage à Panissières.

En octobre, une semaine des Saveurs Foréziennes a été organisée par l'office de tourisme Forez-Est. A cette occasion, de nombreux acteurs de la gastronomie forézienne ont ouvert leurs portes pour des ateliers exceptionnels. Préparation de foie gras à la ferme du Garolet à Feurs, cours de cuisine au Chapelier Gourmand de Chazelles-sur-Lyon, élaboration de recettes à base de miel avec le chef Loïc PICAMAL à Violay... pour n'en citer qu'une partie !

Vous pouvez retrouver toutes nos visites sur le site web www.forez-est.com

Chazelles sur Lyon—9 Place Jean-Baptiste Galland—Tél. 33 (0)4 77 54 98 86

Montrond les Bains—125 avenue des Sources—Tél. 33 (0)4 77 94 64 74

Feurs—Place Antoine Drivet—Tél. 33 (0)4 77 26 05 27

Panissières—1 rue de la République—Tél. 33 (0)4 77 28 67 70

Bureaux d'information touristique ouverts le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h (sauf Montrond-les-Bains ouvert le samedi de 14h à 18h)

Bienvenue aux nouveaux Valeillois

AYMOZ Dominique et Patricia

BESSON Guillaume

BLEIN Julien et CHRISTIN Lucie

BLONDEAU Rémi et Blandine

DENIS Camille

DESLOIR Laurent

DUPUY Vincent

GONZALEZ Yann et SUC Pauline

LAURENT Valentin

MANAUT Christian et Marie-Thérèse

MARTINEZ David et FRAISSE Rebecca

MOULIN Mathieu et MOSNIER Emma

SAGNARD Romain et FERREOL Mathilde

SOMBARDIER Dominique et FOURNIER Brigitte

Route des Etangs

Chemin du Poirier

Lotissement Les Haras

Chemin de Boissailles

Chemin de la Vignau

Chemin de la Vignau

Chemin de Montchal

Chemin des Souches

Impasse de l'Ecole

Chemin de la Côte

Chemin de la Vignau

Rue du Garollet

Place Marcel Michel

Lotissement Le Clos des Chênes

Naissances



Lohan LAGRANGE

Paul NOTIN

Nina GONZALEZ

Anaïs MATHIAULT

Valentine RICARD MANET

Robin BLEIN

11/06/2017

20/06/2017

03/07/2017

26/10/2017

03/11/2017

12/11/2017



Lohan
LAGRANGE



Paul
NOTIN



Nina
GONZALEZ



Anaïs
MATHIAULT



Robin
BLEIN

Mariages

Sylvain THOLOT-DECHENE et Dorine GRANGE

22/07/2017

Rémi BLONDEAU et Blandine DE CARNE DE CARNAVALET

22/09/2017

Juliette BERTHET et Mathieu MURE

14/10/2017



Dorine & Sylvain
THOLOT-DECHENE



Décès

Jeanine DELORME

18/01/2017

Jeannine CHOMETTON

04/06/2017

Claude Emile PONCET

12/11/2017

Mairie

Heures d'ouverture : mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h

Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous

Téléphone : 04.77.28.93.64 - Email : mairie.vaille@wanadoo.fr

- Retrouvez les infos sur Facebook

Salle d'animation

	Pour les Valeillois	Personnes extérieures
Apéritif	50 €	/
Soirée privée, mariage, ...	170 €	410 €
		Lav. salle compris
Concours de belote, loto, ...	51 €	102 €
Bal	244 €	/
Caution	80 €	160 €
Caution lavage grande salle	75 €	/
Lavage grande salle	75 €	/

Maison des Associations

Location de la salle réservée
aux habitants de Vaille

Apéritifs	40 €
Réunion familiale	80 €
Caution réservation	80 €
Salle des jeunes	25 €
Caution nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouvert tous les mardis de 16h00 à 18h00

Inscription et prêt gratuit

Transport

Possibilité pour les
adultes de prendre
le ramassage
scolaire pour aller
à Feurs

Ecole

Directeur : M. TRESCHARTES

Tél : 09.61.60.16.11 - 04.77.28.98.03

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la
nécessité d'inscrire le **nom et prénom**
sur votre boîte aux lettres.

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 - jusqu'à 18h00

Garderie scolaire : Prix du ticket : 1,00 €

Cantine : -3,80 € enfants - 4,90 € adultes

Attention : Vente des tickets,

uniquement de 8h00 à 8h45, à l'école, salle
d'évolution, les lundis suivants :

8 janvier - 22 janvier - 5 février -

26 février - 12 mars - 26 mars - 23 avril -

14 mai - 28 mai - 11 juin - 25 juin

Rappel : Pour le paiement, prévoir :

- un chèque pour la garderie

- un chèque pour la cantine

Recensement

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la
mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de
famille. **Obligatoire** pour vous inscrire aux examens et concours.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont gérées par la communauté de communes de Feurs
en Forez. Pour tous problèmes ou informations, vous pouvez appeler Virginie
GUILLOT ou Valérie RIBEYRON au 04.77.28.29.38

Ecobuage

Les écobuages des jardins sont interdits. Les déchets de végétaux sont à
déposer à la déchetterie de Feurs qui traite gratuitement les particuliers.

Horaires d'ouverture :

lundi	13h30 - 17h30
du mardi au samedi	8h30 - 12h00 et de 12h30 - 17h30

Divagation des chiens

La divagation des chiens est
interdite, sous peine de
sanctions. La fourrière animale
est chez M. DAVIM Stéphane -
Pension animale « Domaine des
Mûrieres » Route de Chartre
42130 ST ETIENNE LE
MOLARD -
04-77-97-47-52. Le service
est payant, à la charge du
propriétaire de l'animal.

Manifestations 2018

12 janvier 2018	Vœux du maire	2 juin 2018	Théâtre petits MJC ULV
1er février 2018	Concours belote	22 juin 2018	Fête de l'école
3 et 4 février 2018	Journées solidarité	25 et 26 août 2018	Fête champêtre
3 mars 2018	Soirée CCJA	Novembre 2018	Soirée CPE
7 et 8 avril 2018	Tir aux pigeons	18 novembre 2018	Marche Comité Fêtes
22 avril 2018	Vide grenier	24 novembre 2018	AG MJC ULV
26 mai 2018	Théâtre ados MJC ULV		